# BULLETIN D'ADHESION

*Envoyer les pages 1,2 du présent bulletin
 en Lettre Recommandée avec Accusé de Réception ou par mail*



FORME JURIDIQUE

 [ ]  Entreprise individuelle [ ]  GAEC [ ]  SCEA [ ]  EARL

 [ ]  EURL [ ]  SARL [ ]  GFA [ ]  Indivision

 [ ]  Autres : ………………………………………………………

IDENTIFICATION

 [ ]  Mme [ ]  Mr Nom, Prénom : …………………………………………… Date de naissance : ……/……../……

 Agissant en : [ ]  Nom propre

 [ ]  Qualité de……………………………de la Société : …………………………………………………………

 S’agit-il d’un jeune agriculteur ? : [ ]  Oui [ ]  Non

 Adresse ou siège social : …………………………………………………………………………………………………………..

 ………………………………………………………………………………………………………………………………………...

Tél. professionnel : ………………………………………… Tél. portable : ………………………………………………………..

Email : ………………………………………………………………………………………………………………………………...

Activité exercée à titre principal : …………….…………………..…………à titre secondaire : ………………………………

Siret : …………………………………………………… Code APE/NAF : ……………………………………………………….

**EXPERT – COMPTABLE \***

Cachet du Cabinet :

Expert – Comptable signataire de la déclaration : ……………….………………..………………..……….…

Collaborateur : …………………………………………...

*\*Agra-Gestion n’est pas habilité à tenir des comptabilités*

**RENSEIGNEMENTS COMPTABLES**

 Date de début d’activité  : ………/……../………….

 1er exercice couvert par l’adhésion :

 Du ………/……../………. au  ………/……../…………

**MODALITES D’ADHESION**

[ ]  1ère adhésion à un OGA

[ ]  A déjà été adhérent d’un CGA, mais

 [ ]  En a démissionné, le ………/……../…………

 [ ]  En a été exclu, le ………/……../……………...

[ ]  Transfert :

Nom et adresse de l’ancien CGA :…………………………………………………………………………

**(Joindre impérativement l’attestation de transfert)**

[ ]  **Formule « Sérénité »** [ ]  **Formule « Essentiel »**

Commentaires : …………………………………………………………………………………………………………………….

RENSEIGNEMENTS FISCAUX AU JOUR DE L’ADHESION

 Régime d’imposition : [ ]  BA [ ]  BIC [ ]  BNC [ ]  IS

 Régime Fiscal : [ ]  RN [ ]  RS [ ]  de droit [ ]  par option [ ]  Micro

 Régime de TVA : [ ]  CA12A [ ]  CA12E [ ]  CA3 Trimestrielle [ ]  CA3 Mensuelle [ ]  Exonération de TVA

ENGAGEMENT DE L’ADHERENT

L’adhésion initiale d’un membre Adhérent est renouvelable annuellement, par tacite reconduction, sauf démission adressée à AGRA-GESTION.

 [ ]  Je donne mandat à AGRA-GESTION pour télétransmettre à l’Administration Fiscale par voie électronique, mes données financières et comptables, ainsi que tous documents annexes les accompagnants.

Je certifie l’exactitude des renseignements ci-dessus. Je déclare avoir pris connaissance et accepté les obligations des Adhérents figurant sur les 2 pages du présent bulletin d’adhésion.

Fait à ……………………………le ………………… *Signature (précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")*

**OBLIGATIONS LIEES A L'ADHESION**

Respect des obligations du membre bénéficiaire :

L’Adhérent s’engage à respecter :

* les obligations imposées par la législation en vigueur,
* les dispositions statutaires du Centre et son règlement intérieur, consultables sur notre site internet www.agragestion.com à la rubrique Agra Gestion.

En matière de télétransmission :

Lorsque le Membre Adhérent souhaite avoir recours à son organisme agréé pour l’accomplissement des formalités de télétransmission incombant au Centre de gestion, il lui appartient de fournir à son organisme les imprimés complétés et signés, 1 mois au moins avant la date limite de dépôt du document concerné.

Devoir d’informations :

L’Adhérent s’engage à informer AGRA-GESTION de tout événement de nature à entraîner une quelconque modification intervenant dans sa situation, notamment les changements de cabinet comptable, d’adresse, d’activité, de date de clôture, de forme juridique, ainsi que la transmission au conjoint, à un successible ou à toute autre personne.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

L’Adhérent autorise AGRA-GESTION à utiliser ses données personnelles uniquement dans le cadre du métier des organismes de gestion agréés et notamment l’utilisation à des fins d’études statistiques. Il ne l’autorise pas à divulguer ces informations à d’autres entités commerciales.

**SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTES**

Si vous rencontrez des difficultés de paiement de vos impôts, nous vous invitons à contacter le service des Impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, AGRA-GESTION peut vous informer sur les dispositifs d’aides aux entreprises en difficulté et les démarches de mise en conformité à effectuer ou à entreprendre auprès du service des impôts gestionnaire, l'orientation vers des instances d'aides aux entreprises en difficultés (Commission des chefs de service financiers [CCSF], Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises [CODEFI], Médiation du crédit, etc.), des solutions susceptibles de s'offrir à vous, ou l'éventuelle plus-value du recours à un conseil.

Vous pouvez également consulter l'adresse internet suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>.

 Parapher :